



**Ordre du Jour du Jeudi 26 Avril 2018 :**

- I. Approbation PV 25/01/2018-05/02/2018-22/02/18.
- II. Information Direction et Point d'étape sur le Nouveau Pari de la Confiance.
- III. Consultation sur : L'expérimentation Conseiller Référent Indemnisation
- IV. Bilan POC Le Vigan – Agence de demain.
- V. Information sur les évolutions de procédure de recrutement externe.
- VI. Activités : 1. Tableau de bord unique, 2. Données quantitatives sur Activ'emploi et Activ'projet, 3. Données mensuelles sur la formation.
- VII. Informations Sociales : 1. Tableau de bord RH,
- VIII. Fonctionnement du CE.
- IX. Questions diverses.



Cathy Gély



Jérôme Dulion



Pascale Ragimbeau



Sandrine Mavéraud



Nathalie Didier



Véronique Menvielle

**Informations Direction et Point d'étape sur le Nouveau Pari de la Confiance**

**Consultation Tripartite**

La DG va transmettre la synthèse de cette consultation : retour sous forme de kiosque auprès des volontaires en agence avant le 28 mai.

A compter du 28 mai et pour 15 jours, mise en place d'une consultation externe : demandeur d'emploi et entreprise sous 5 thèmes (A minima 1 par DT)

- Mieux vous accueillir et vous informer
- Sécuriser l'indemnisation
- Aider à concrétiser le projet professionnel
- Réussir vos recrutements
- Mieux travailler en partenariat

**Arrêt d'Horoquartz**

La fermeture d'HQ prévue 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai est décalée (date non connue)

**Nouveau pari de la confiance :**

3 Agences sont sur ce projet : Tarbes Arsenal, Béziers Capiscot et Vauvert.

Malgré l'énergie déployée et leur implication, les équipes éprouvent une difficulté à maintenir la dynamique et à changer de modèle.

Le DR souhaite intégrer ces 3 agences au projet Agence de Demain (ADD) car cela donnerait accès à la formation de Design thinking et au budget de 10000 €.

Un prochain point sera à l'ordre du jour du CE d'Octobre 2018.

**Consultation sur : L'expérimentation Conseiller Référent Indemnisation**

Cette expérimentation a redonné du sens au travail des conseillers qui ne souhaiteraient pas retourner en arrière ; l'accompagnement des équipes est aussi un point fort.

Mais un certain nombre de points sont en vigilance :

-Le nombre très important de mail.net reçus pour chaque conseiller, c'est un irritant remonté à la DG.

-Interrogation sur la priorité entre les réponses aux appels/mails et le traitement de fond des dossiers

-Equilibre entre individualisation et collectif : besoin d'un back office GDD pour travailler ensemble et échanger

-Absences à gérer notamment les mails sont à relayer en absence

- Pondération des moments clés (cela pourrait être réparti dans le temps)

Nous attendons l'avancée du dossier Plateforme/PAG en CCE pour travailler les pistes de mutualisation.



Cathy Gély



Jérôme Dulion



Pascale Ragimbeau



Sandrine Maveraud



Nathalie Didier



Véronique Menvielle

Pas d'information sur la généralisation du CRI – en attente de la DG.

VOTE

Pour : CFE CGC Métiers de l'emploi – CFDT – SNU – SNAP – UNSA

Contre : CGT

Abstention : FO

Explication de notre vote :

Vote CFE-CGC sur la consultation : Avis favorable sur l'expérimentation, mais émet des réserves en vue d'une éventuelle généralisation, demandant la prise en compte des constats opérés et des alertes émises en matière de ressource et d'organisation.

### [Bilan POC Le Vigan – Agence de demain.](#)

Le projet « agence de demain » est identifié dans les priorités stratégiques PE 2020 ; il a pour objectif de :

- Approfondir la personnalisation de l'offre de service aux demandeurs d'emploi
- Restaurer une relation de confiance avec les entreprises
- Nous organiser de façon plus efficiente

Pour retrouver l'ensemble des composantes de l'univers multicanal de Pôle emploi :

- Réinvestir l'agence en prenant en compte le développement de l'offre de service digitale
- Approfondir la logique de complémentarité avec les partenaires, le positionnement de Pôle emploi comme orchestrateur de son écosystème

Trois groupes d'agences sont concernés :

Vague 1 (Avril 2018) : Le vigan – Vauvert – Béziers Capiscol

Vague 2 (Mai 2018) : Auch – Jolimont (Toulouse)- San'Vicent (Perpignan) –Mazamet (Aussillon)

Vague 3 (Septembre 2018) : Narbonne-Pamiers-Decazeville- Tarbes Arsenal – Souillac – Montauban Albasud.

Un nouveau point sera effectué au CE de novembre 2018.

### [Information sur les évolutions de procédure de recrutement externe.](#)

Mise en œuvre en juillet 2018. Son objectif est d'harmoniser le processus de recrutement pour tous les conseillers (CDD et CDI).

C'est un processus en plusieurs étapes : quand la décision de recruter en externe est prise, un poste est diffusé puis des tests sont mis en ligne : 1er niveau = représentation du métier de conseiller (décision de poursuite ou non par le candidat) puis test de compétences qui peut conduire à une convocation pour entretien avec la RH et le DAPE ou à l'entrée dans un vivier de candidatures.

Cela ne change rien à ce qui est prévu ....

### [Fonctionnement du CE.](#)

Ce sujet n'a pu être abordé, un CE spécifique ASC sera proposé au mois de mai 2018.